GENDARMERIE NATIONALE		CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE			
Compagnie :	PROCES - VERBAL				
Unité : BT	DE	Nº PIÈCE Nº FEUILLET			
C.U. 00860 - PV 00400/94	RENSEIGNEMENT ADMINISTRA				
ANALYSE ET DEEEDENSES .	STIAL NON IDENTIFIE (O.V.N.I.)				
Vu les articles: 59 et 298 du décr du service de la Rapportons les opérations suivante Le premier juillet mil Nous trouvant à A	et du 20 mai 1903 portant règlem gendarmerie. s : neuf cent quatre vingt quatorze , au bureau de notre unité,	e,			
Le neuf Mai mil neuf cent quatre vingt quatorze, nous recevons à notre unité, Mr J , M demeurant au . Ce dernier nous indique qu'il a vu en compagnie de son père un objet volant non identifié au dessus du bourg de , ce jour aux environs de O4 heures OO. Il précise que l'objet a la forme d'un "Y" inversé avec une intensité de lumière crue diffusé par de nombreux spots. Nous établissons un procés-verbal d'audition de l'intéressé qui fait l'objet de la pièce n° 2 de la présente procédure.					
M. Père de Mr J voyant ce phénomène, i au dessus du bourg de Son audition fait l'ob	jet de la pièce n° 3 de la préso	dresse. Il indique que l constate ce fait anormal 'objet comme son fils. ente procédure.			
	personne autre que la famille . clarer la présence de phénomène				
A , le premier	A , le premier juillet mil neuf cent quatre vingt quatorze, L'enquêteur				
1 M. le préfet	Date de clôture 01/07/1994				
1 au Général Commandant la régior aérienne					
 D.G.G.N Bureau défense opéra - section renseignement 	tion	J			
N 6 656. 9. 0107 Ed. 7/ S. O. M. BUREAUTIQUE	- Signature Signature	SDG 389-93-13500000			

C.U. 00860 - PV 00400/94

PROCES - VERBAL DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

ADITE	HEGERVE	AU	DESTINA	TAINE.
			Nº PIÈCE	Nº FEUILLET
			02	1
_				

Nous soussigné : gendarme F C , en résidence à , Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

La personne entendue

Nous trouvant à , au bureau de notre unité, entendons:

J M , 18 ans, né le à 'FRANCE, demeurant 08 rue des terriaux,

célibataire, employé maintenance hydraulique, nationalité française,

qui déclare le neuf mai mil neuf cent quatre vingt quatorze à quatorze heures et vingt cinq minutes:"-----""""Ce matin, le 09 Mai 1994, aux environs de 04 heures 00, 04 heures 15, mon père est venu me réveiller car quelque chose d'étrenge se passait dehors. A moitiè endormi, je l'ai suivi dans sa chambre jusqu'à sa fenètre. Les volets était ouverts ainsi que le fenètre. J'ai vu immédiatement un objet brillant dans le ciel. Il était en stationnaire au dessus du bourg de domicile se trouve en retrait de ce bourg que je surplombe. - - - - - -""""Cet objet ne faisait aucun bruit. Il avait comme forme un "Y" inversé. Je pense qu'il faisait environ 10 ou 15 mètres de long. Je ne peux pas affirmer cette taille. Par contre tout le dessous de l'objet volant était éclairé par des spots de couleur blanc-jaune. Je précise que ça ressemblait à des spots car le faisseau de lumière de chacun n'était pas écarté. Je ne peux vous dire le nombre de feux qui s'y trouvaient. Ces feux éclairés fortement le bourg à l'emplacement où il se trouvait. Je n'ai pas fait attention à l'emplacement exact de sa position. Je n'ai pas vu l'épaisseur de cet objet. Par contre sur le dessus, un projecteur vert, puissant, directionnel, effectuait un ballayage dans tous les sens. Il n'a eu aucun arrêt sur un point défini. Peu de temps aprés, il a pris la direction du lieu-dit " projecteur vert a alors éclairé sa carcasse, et ça a brillé comme une étoile. """""D'aprés mon père, cet objet venait de . Je peux dire que celui-ci était à une altitude basse. - - - - - - - -... """"Ce matin, en me réveillant, mon magnétoscope ainsi que mon radio-réveil étaient déréglés suite à une coupure de courant. Cette coupure est imputable au secteur car des voisins ont eu le même problème. Je ne peux vous dire ci cela , le neuf mai mil neuf cent quatre vingt quatorze, à 15 heures 00, Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

L'enquêteur

GENDARI	MERIE NATIONALE
COMPAGNIE	
48	
UNITÉ B.T	
CODE UNITÉ	PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)
CODE UNITE	PROCES-VERBAL (IN-JANNEE)

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

N° PIÈCE	N° FEUILLET
03	1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

NOUS, SOUSSIGNÉ(S)G R , Gendarme A.P.J.

de la Compagnie de , en résidence à

VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Pénale.

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES.

PERSONNE CONCERNEE
NOM DE NAISSANCE (ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'USAGE), PRÉNOMS
J M
SEXE, DATE ET LIEU DE NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS) NATIONALITÉ (SI ÉTRANGER)
M. Fr.
FILIATION A DANS LES CAS OÙ CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS SITUATION DE FAMILLE
Marié.
ADRESSE COMPLÈTE (BATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÉVENTUELLEMENT № TÉLÉPHONE), PROFESSION
Demeurant
Artisan
" " Le 09 mai 1994 auxenvirons de 04H00 04H15, Je ma trouvais dans mo
lit et ne dormais pas. Soudain, au travers de la fenêtre, j'ai aperçu
une lumière de couteur blanche très intense dans le ciel. Je me suis
alors levé est est vu un objet volant non identifié
" " Je suis allé réveiller mon fils qui dormait dens une chambre voi-
sine. L'appareil se trouvait à environ 800 à 1000 mètres du sol et de
plus était immobile. L'objet avaity une forme de "Y" à l'envers et ne
produisait aucun bruit. Sur l'engin, il y avait des spots dont la lumi-
ère qui en ressortaient, étaitht très intense
" " De cet appareil ressortait également un rayon de couleur vert qui
était dirigeait en direction d' . Après être resté environ 2 à 3
minutes sans se déplacer, il est reparti dans la direction NORD-SUD,
vers " à grande vitesse
" " Suite à cela, le lendemain matin, tous les appareils éléctrique
de mon habiation étaient déréglés. Après renseignements recueillis
auprès du voisinage, il s'avère qu'ils ont été victimes également du
même phénomène.
d'état civil et dela déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien
à y changer, à y ajouter ou à y retrancher
La personne entendue.